

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER - PERSONNE PHYSIQUE

Les critères pour être éligible

- être membre de l'AAPL
- ne pas avoir d'atelier
- être résident.e au Luxembourg

Documents à fournir

- une note d'intention
- le formulaire de demande dûment rempli

Notes et recommandations

- étant membre de l'AAPL ne donne pas automatiquement le droit à la location d'un espace
- profitez de la possibilité de visiter le bâtiment avant de faire la demande
- l'attribution des ateliers se fait selon les disponibilités
- veuillez prendre connaissance du contrat de location avant d'introduire votre demande

Les dossiers de candidature complets seront analysés par le conseil d'administration qui se basera sur l'ambition de professionnalisation de l'artiste et sur son engagement en vue de développer sa carrière artistique.

Nom et Prénom

Date et Lieu de naissance

Adresse

Téléphone

Courriel

Coordonnées bancaires

Code BIC

Assurance

je déclare sur l'honneur que je ne dispose pas déjà d'un atelier.

je déclare sur l'honneur de la véracité des informations et l'exactitude des documents fournis pour la constitution du dossier de ma demande de mise à disposition d'un atelier.

j'autorise le traitement et la conservation de mes données personnelles à des fins administratives.

Lieu et Date

Signature